

Janvier 2011

Communiqué de presse

AZAN Avocats Associés crée un département Contentieux immobilier avec l'arrivée de Nelly TRINQUESSE.

Le cabinet d'avocats en Droit Public des affaires AZAN Avocats Associés vient de s'adjoindre les compétences de Nelly TRINQUESSE, une avocate senior spécialisée en droit de la construction et droit immobilier, qui crée un département Contentieux immobilier transverse, à la croisée des problématiques de droit public et de droit privé.

Fondé en mars 2008, AZAN Avocats Associés vient en appui des opérateurs et investisseurs privés et publics pour la réalisation, le financement, l'exploitation et la maintenance d'équipements d'utilité publique, en veillant à en réduire l'empreinte écologique.

Ces projets de plus en plus complexes, qui impliquent une multiplicité d'acteurs publics et privés, institutionnels, financiers, industriels, techniques..., aux modes de fonctionnement et aux enjeux différents, engendrent de nombreuses situations conflictuelles.

Avec l'arrivée de Nelly TRINQUESSE, AZAN Avocats Associés poursuit la spécialisation de ses activités (montage d'opérations complexes Public-Privé, projets énergétiques, contrats administratifs) en leur adjoignant une dimension contentieuse désormais incontournable.

Nelly TRINQUESSE a fait ses études de Droit privé à PARIS X, où elle a obtenu à moins de 22 ans, CAPA et maîtrise de Droit des Affaires, qu'elle a ensuite complétés par un DEA dans la même spécialité.



Elle a débuté sa carrière en 1979 comme collaboratrice au sein d'un cabinet spécialisé en droit de la construction et droit immobilier, au service notamment des entreprises et de la Fédération Parisienne du Bâtiment.

Dès 1982, elle créait son propre cabinet de pratique contentieuse en droit de la construction, droit immobilier et droit des affaires, pour devenir l'un des conseils de la FRTPIF et notamment servir les intérêts de quelques « géants » des Travaux Publics.

Après trente années de Barreau, animée du désir de faire partager son savoir-faire et son expérience professionnelle à une équipe plus jeune et dynamique, mais aussi de bénéficier d'une nouvelle synergie avec d'autres professionnels complémentaires, elle rejoint le cabinet AZAN Avocats Associés à compter de janvier 2011.

William AZAN, fondateur du cabinet, explique sa décision : « *En m'adjoignant les compétences de Nelly, à l'articulation des dimensions droit public – droit privé – droit de la construction – droit de l'immobilier, j'anticipe les nombreuses retombées judiciaires que ne manquera pas d'engendrer le Grenelle de l'Environnement.* ».

Nelly TRINQUESSE de préciser : « *Je suis ravie de rejoindre ce cabinet solide et innovant fondé par William, où prédominent sens des valeurs, rigueur et combativité. J'entends que ce partenariat se développe dans l'harmonie et la sérénité, à la faveur de l'ensemble de nos clients.* ».

Avec l'arrivée de Nelly TRINQUESSE, AZAN Avocats Associés renforce sa capacité à accompagner les décideurs privés et publics pour mettre en œuvre le Grenelle de l'Environnement avec efficacité, créativité, pragmatisme et sécurité juridique.

AZAN Avocats Associés

6 rue de Monceau - 75008 Paris

www.azan-avocats.fr

Contact Presse
Florence BAUDRY

reflex**X**CIBLE

01 30 81 60 54 - 06 72 72 21 62

fbaudry@reflex-cible.com